

Bonus salarial pour l'année 2025

Comme vous l'avez lu [sur InSite le 28 février 2025](#), un bonus salarial sera versé à chaque collaborateur de Belfius Banque le 1er mai 2025 grâce aux excellents résultats annuels de Belfius en 2024 : **1,127 milliards d'euros de bénéfice net**.

Si la banque nous remercie ("Un seul mot s'impose : merci !") et souligne que nous sommes les artisans de ce succès, on peut se demander comment elle est disposée à nous manifester, concrètement et collectivement, sa reconnaissance pour nos efforts. Cette question est d'autant plus pertinente que, malgré des bénéfices en hausse depuis plusieurs années, le montant du bonus collectif est de moins en moins élevé.

Ce 15 avril, la Direction a réuni les interlocuteurs sociaux pour présenter sa proposition de bonus salarial pour l'année 2025. Après d'âpres et courtes discussions, que propose Belfius ?

1. Résultat net consolidé	>= 1,130 milliard EUR	300 EUR
Pour autant que le résultat net soit atteint :		
2. Phishing	Max 5 clicks + min 50% reporting	300 EUR
3.a. Présence sur site (sauf C2N)	Min 40% (soit 2 jours par semaine au minimum)	300 EUR
3.b. C2N: MAA callback	Min 95% dans les 3 jours	300 EUR
4. Objectif financier extra:	Si 25 Millions EUR en plus du résultat net consolidé de l'objectif 1	300 EUR

Le SETCa-BBTK ne signera pas cette CCT et voici pourquoi :

- La banque sait depuis longtemps que la CCT qui définit les modalités en matière de bonus salarial doit être signée et transmise au SPF Emploi avant le 30/04/2025. Malgré nos demandes répétées, elle ne met ce sujet sur la table des négociations que 2 semaines avant l'échéance, en période de congés et quand nous ne sommes plus en mesure de vous consulter correctement, le tout en essayant de nous mettre sous pression.

- Le critère des 40 % de présence sur site ne correspond pas à ce que nous avons signé dans la CCT "Organisation du travail, télétravail & repas au sein de Belfius Banque" en 2021. Reprendre ce critère alors que celui-ci fait l'objet de débats constants et d'une divergence de vue entre la direction et plusieurs organisations syndicales vise manifestement à forcer la main du personnel et à créer un point de rupture. De plus, ce n'est pas un critère objectivement mesurable et vérifiable, ne serait-ce qu'étant donnés les différentes formes d'organisation de travail et les différentes configurations d'entrées qui servent à le mesurer dans le siège central et les sièges régionaux. Une telle condition créerait de plus un climat de contrôle social entre les collègues, ce que nous trouvons malsain, toxique et inacceptable. Ce critère représente donc pour nous une ligne rouge et nous avons déjà dit à plusieurs reprises que nous ne la franchirions pas.

- Nous pensons que la banque cherche à opposer les organisations syndicales et les populations d'employés en fixant des critères qui ne sont pas collectifs. Cette démarche nous semble peu constructive et il nous paraît plus fédérateur et productif d'essayer de construire des ponts afin de réunir les collègues plutôt que de tenter de les séparer.

- Tenter de faire croire que certains critères sont "dans nos propres mains", alors qu'un d'eux va à l'encontre d'une CCT et que l'autre dépend également d'efforts d'accompagnement de la banque nous semble pour le moins léger ...

- La manière dont ce dossier nous est amené et présenté, comme c'est aussi le cas avec d'autres actuellement sur la table, ne nous rassure absolument pas sur l'avenir de la concertation sociale dans cette entreprise. Où est le temps nécessaire ? Où est le dialogue ? Où est la négociation ? Bref, où est le Love, si ce n'est sur les écrans ...

Le fait d'essayer de "diviser pour mieux régner" alors qu'approche une stratégie 2030 qui pourrait déjà rebattre les cartes et remettre en question l'organisation actuelle nous laisse perplexe ...

Dans un tel environnement, étant donné les signaux que nous recevons, il nous semble indispensable de vous informer et d'attirer votre attention sur la nécessité d'être, plus que jamais, solidaires et unis. **N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour nous communiquer vos remarques ou questions.**

Pour toute question ou demande d'information complémentaire, vous pouvez envoyer un mail à BBTK-SETCA@belfius.be ou vous adresser directement [à l'un de nos délégués.](#)

Si l'un de vos collègues est intéressé par cette communication, n'hésitez pas à lui transmettre. Vous retrouverez tous nos articles sur notre site www.redbel.be



E.R. : Jean-Michel Cappoen (SETCa-BBTK)